Niveau(x) d'enseignement : 9 Numéro EDUQ : 9570083
Centre d'intérêt : 910

Développement personnel et social : Relations interpersonnelles : Connaissance de soi II, PER-5045-1 : définition du domaine d'examen. -- [Québec] : Direction de la formation générale des adultes, Service de l'évaluation des acquis, 1994.
8 p. ; 28 cm.

Code : 9495-0266; 38-7610. Bibliogr. : p. 8.

ISBN 2-550-29652-4

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Direction de la formation générale des adultes. Service de l'évaluation des acquis

Descripteur(s) : Connaissance de soi * Programme d'études * Evaluation sommative * Elaboration d'examens * Education des adultes

Identificateur(s) de sujet : Développement personnel et social (Programme)

La présente définition du domaine sert à décrire et à organiser, à des fins d'évaluation sommative, les éléments essentiels et représentatifs du programme Développement personnel et social destiné aux adultes et, plus particulièrement, du cours PER-5045-1 : Connaissance de soi II. Elle permet la préparation des épreuves et assure leur correspondance avec le programme.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

RELATIONS INTERPERSONNELLES CONNAISSANCE DE SOI II

PER-5045-1

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

95-70083

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

RELATIONS INTERPERSONNELLES CONNAISSANCE DE SOI II

PER-5045-1

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

JUIN 1994

Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation des acquis

TABLE DES MATIÈRES

Page

1. Présentation 1

2. Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation 2

3. Contenu du programme d'études aux fins d'évaluation sommative 3

   3.1 Notions 3

   3.2 Habiletés 3

4. Tableau de pondération 4

5. Comportements observables 5

6. Justification des contenus et de leur pondération 6

7. Spécification des épreuves 7

   7.1 Types d'épreuves 7

   7.2 Note de passage 7

8. Références bibliographiques 8

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

PER-5045-1 : CONNAISSANCE DE SOI II

1. PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée à des fins d'évaluation sommative. Elle sert à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études et, plus particulièrement, du cours PER-5045-1. Elle se fonde sur le programme mais ne peut, en aucun cas, le remplacer. Elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre, ou encore d'une commission scolaire à une autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

2. CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION

Orientations	Conséquences
Les programmes de *Développement personnel et social* favorisent chez l'adulte son plein épanouissement comme individu et comme membre d'une collectivité dans une société en changement.	Par l'évaluation sommative, on s'assurera que l'élève maîtrise les connaissances et possède les habiletés nécessaires à son plein épanouissement, mais on ne portera pas de jugement sur le cheminement personnel de l'élève.
Le volet *Relations interpersonnelles* amène l'adulte à découvrir de nouvelles perspectives et certaines solutions pour répondre à son besoin de créer des relations interpersonnelles significatives.	Dans l'évaluation sommative, on devra tenir compte de l'expérience de vie de l'adulte en privilégiant des mises en situation concrètes qui peuvent être en rapport avec ses relations interpersonnelles.
Le cours *Connaissance de soi II* propose à l'adulte une démarche à la fois théorique et pratique qui l'amène à découvrir sa façon personnelle d'agir et de comprendre les facteurs qui influencent sa personnalité suivant diverses théories de la personnalité.	Au moyen de l'évaluation sommative, on devra vérifier l'acquisition de connaissances touchant diverses théories de la personnalité, la compréhension de diverses formes de fonctionnement de l'adulte en fonction de la théorie de la personnalité retenue dans le cours.
Ce cours permet aussi à l'adulte d'acquérir certains outils d'analyse des divers modes de réaction qu'il privilégie et d'en explorer l'influence sur sa vie quotidienne.	Par l'évaluation sommative, on devra également vérifier la capacité de l'élève de faire des liens entre les connaissances acquises et différentes façons d'agir.

3. CONTENU DU PROGRAMME D'ÉTUDES AUX FINS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

3.1 **Notions**

Théories de la personnalité :

- Rogérienne
- Gestaltiste
- Analyse transactionnelle
- Psychanalytique
- Théorie retenue dans le cours
  - Fonctionnement sommaire
  - Influence sur la façon d'agir

Fonctionnement personnel :

- Facteurs d'influence positifs et défavorables
  - avec soi-même
  - avec les autres
- Influence d'une composante de la personnalité
- Comportement dans une situation de prise de décision

3.2 **Habiletés**

Connaître :

Cette habileté se traduira par la capacité de définir diverses théories de la personnalité.

Comprendre :

Cette habileté se traduira par la capacité :

- de décrire des facteurs d'influence et différents aspects des relations interpersonnelles;
- d'expliquer le fonctionnement d'un modèle théorique;
- de décrire des comportements adoptés à l'occasion d'une prise de décision et leurs liens avec des facteurs d'influence.

Analyser :

Cette habileté se traduira par la capacité de décrire l'influence d'une composante de la personnalité sur des façons d'agir.

4. TABLEAU DE PONDÉRATION

NOTIONS HABILETÉS	THÉORIES DE LA PERSONNALITÉ 35 %	FONCTIONNEMENT PERSONNEL (selon la théorie retenue) 65 %
CONNAÎTRE 15 %	Rogérienne Gestaltiste Analyse transactionnelle Psychanalytique (1) 15 %	
COMPRENDRE 65 %	Théorie retenue dans le cours - Fonctionnement sommaire - Influence sur la façon d'agir (2) 20 %	Facteurs d'influence positifs et défavorables - avec soi-même - avec les autres Comportement dans une situation de prise de décision (3) 45 %
ANALYSER 20 %		Influence d'une composante de la personnalité (4) 20 %

5. COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Importance des items ↓ | Numéros des cases du tableau de pondération ↓

15 %	1.	Associer les théories de la personnalité aux définitions correspondantes.
10 %	2.	Expliquer, dans ses propres mots, le fonctionnement sommaire du modèle théorique retenu dans le cours.
10 %		Décrire deux facteurs positifs et deux facteurs défavorables quant au fonctionnement interne qui influencent notre façon d'agir.
20 %	3.	À partir d'une mise en situation de différents aspects des relations interpersonnelles, indiquer un facteur d'influence positif et un facteur d'influence défavorable et décrire un comportement adopté dans ses relations avec les autres qui correspond à chacun de ces facteurs.
20 %		Décrire deux comportements présents à l'occasion d'une prise de décision et préciser l'élément de sa personnalité qui a influencé chaque comportement parmi les éléments suivants : peurs, préjugés, liberté, choix.
5 %		Indiquer un élément qui a une influence sur l'estime de soi d'une personne.
	4.	Décrire une expérience personnelle ou fictive dans laquelle une composante de la personnalité a modifié sa propre façon d'agir ou celle d'une autre personne. L'élève devra décrire :
5 %		- la composante de la personnalité;
10 %		- la situation qui comprendra les éléments suivants : les personnes touchées, les faits et les actions accomplies;
5 %		- la nature de l'influence de cette composante de la personnalité sur les actions accomplies.

Au moment de la correction, on tiendra compte de la présence des éléments demandés, de la clarté des descriptions et de la pertinence de la description de la nature de l'influence sur les actions.

6. JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Les orientations du programme d'études ont des conséquences sur le plan de l'évaluation : elles mettent en évidence que les élèves doivent d'abord acquérir des connaissances de base sur différentes théories de la personnalité. La compréhension d'une théorie particulière retenue pour le cours de même que celle du fonctionnement personnel au regard de cette théorie occupent cependant la partie la plus importante des apprentissages. Enfin, l'élève doit faire des liens entre ses apprentissages et ses façons personnelles d'agir. Cette activité permettra le transfert de connaissances et d'habiletés.

En conséquence, au moment de la pondération, nous avons retenu les pourcentages suivants :

HABILETÉS :

- Connaître 15 p. 100;
- Comprendre 65 p. 100;
- Analyser 20 p. 100.

NOTIONS :

- Théories de la personnalité 35 p. 100;
- Fonctionnement personnel 65 p. 100.

7. SPÉCIFICATION DES ÉPREUVES

7.1 **Types d'épreuves**

L'épreuve qu'on fera passer aux fins d'évaluation sommative sera constituée de deux parties de type écrit.

La première partie servira à mesurer la dimension n° 4. L'élève devra produire un travail écrit.

La seconde partie permettra de mesurer les dimensions n^{os} 1, 2 et 3. On devra privilégier les items à correction objective. La description de la situation devra être brève.

La première partie aura lieu lorsque l'enseignante ou l'enseignant jugera que les apprentissages ont été faits. Le travail devra être effectué et remis **avant** de passer la seconde partie. L'élève aura droit à ses notes de cours et à tous les documents qu'il jugera pertinents.

La seconde partie de l'épreuve se tiendra au cours d'une seule séance de 60 minutes et sera passée à la fin du cours.
Aucune note de cours ni aucun autre document ne seront permis.

7.2 **Note de passage**

La note de passage pour ce cours est de 60 sur 100.

La première partie de l'épreuve compte pour 20 p. 100 et la deuxième pour 80 p. 100.

8. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Guide d'élaboration des instruments d'évaluation sommative à l'éducation des adultes*, Québec, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1988, 113 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Programmes de développement personnel et social*, édition préliminaire, Québec, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1989, 252 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Développement personnel et social. Connaissance de soi II, PER-5045-1*, cahier d'apprentissage, édition préliminaire, Québec, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1989, 139 p.